



Pélussin,
le mercredi 18 mai 2022

CONVOCA TION

Chèr(e) collègue,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine réunion du **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** :

LE JEUDI 02 JUIN 2022 À 18H00
à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie
de la Chapelle-Villars

ORDRE DU JOUR :

- ❑ Validation du procès-verbal du conseil communautaire du 28 avril 2022
- ❑ Maison des services
 - ❑ Attribution de la délégation de service public : micro-crèches à St Pierre de Bœuf et Vérin
 - ❑ Avenant Présentation de service- Relais Petite Enfance – Missions renforcées et prolongation de la convention
- ❑ Habitat
 - ❑ ALEC 42 (Agence Local de l'Energie et du Climat) : convention de participation financière pour 2022
 - ❑ ADIL42-43 (Agence Départementale d'Information sur le Logement) : Convention de partenariat pour 2022
 - ❑ FSL (Fonds Solidarité Logement) : Participation financière pour 2022
 - ❑ PLH 2018-2024 : Modification du règlement d'attribution des aides communautaires
- ❑ Aménagement du territoire
 - ❑ Élection d'un nouveau délégué suppléant au Syndicat Mixte des Rives du Rhône suite à une démission
 - ❑ Proposition d'adhésion à EPURES, L'agence d'urbanisme de la région stéphanoise
 - ❑ Convention de veille et de stratégie foncière avec EPORA et la Commune de Pélussin
- ❑ Tourisme
 - ❑ Office du tourisme – taxe de séjour
 - ❑ Tarifs de la Base de loisirs- accessoires
 - ❑ Base de loisirs : contrats en alternance
- ❑ Environnement
 - ❑ Marché de collecte et de traitement – Lot 6 – collecte du verre : Demande d'indemnisation – Théorie de l'imprévision

■ Administration générale

- Convention cadre pour la mise en œuvre d'actions en Union avec le CNFPT
- Mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable et application de la M57 : budget Général, Cinéma et ZAE
- Convention de transfert du CET et des congés non pris pour un agent muté
- Attribution de subventions
- Décision modificative
- Contrat en alternance

■ Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer Chèr(e) collègue, mes meilleures salutations.

Le Président
M. Serge RAULT

